

FICHE CONSIGNES SANITAIRES EPS SEPTEMBRE 2021

Cette présente fiche sanitaire a été rédigée après lecture et application du protocole sanitaire du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, version pour l'année scolaire 2021/2022.

Il en découle pour la pratique de l'EPS au collège Montjoie les mesures suivantes

1. « Le port du masque n'est pas obligatoire en extérieur comme en intérieur pour les cours d'EPS », cependant les activités de contact ne seront pas autorisées. **Les élèves pourront retirer leur masque quand ils seront en activité.** Le respect des règles d'hygiènes et de distanciation seront en revanche à respecter.
2. Dans le cas où des parents souhaitent que leur enfant conserve le masque, l'enseignant d'EPS pourra prendre la décision d'adapter le niveau d'engagement de l'élève en fonction de l'activité (arbitrage, observation ...)
3. **Lavage des mains au début et à la fin des cours d'EPS**
4. *Afin de remettre au centre l'idée du collectif, les sports d'équipe seront maintenus mais adaptés afin de minimiser les regroupements et surtout respecter au mieux une distanciation physique mettant en sécurité les élèves.*
5. Afin de limiter les brasages sur les points d'eau, nous conseillons aux **élèves d'apporter une petite bouteille d'eau individuelle avec son prénom inscrit dessus.**
6. Les cours de natation sont maintenus pour les 6èmes.
7. Le port du masque est conseillé dans les vestiaires pendant le temps de change. Le matériel utilisé sera dans la mesure du possible désinfecté entre chaque cours.
8. **Les consignes à respecter à chaque cours sont les suivantes :**
 1. **Ne pas toucher son visage avec ses mains**
 2. **Se laver les mains avant de remettre son masque en fin de cours**
 3. **Respecter scrupuleusement les distances physiques mises en place par l'enseignant lors de la pratique**

L'EQUIPE EPS DU COLLEGE MONTJOIE